

MODÈLE DE DEMANDE

relative au rescrit
social

Le rescrit social vous permet d'interroger votre Urssaf sur l'application, à votre situation, de réglementations spécifiques de Sécurité sociale.

Ce questionnaire constitue une aide à la formulation de votre demande auprès de votre Urssaf.

Votre demande portant sur une situation donnée peut concerner un ou plusieurs de vos salariés.

Elle doit être transmise à l'Urssaf soit par lettre recommandée avec accusé de réception soit déposée contre décharge et accompagnée, le cas échéant, des pièces justificatives.

Raison sociale de l'entreprise :

Adresse du siège social :

Adresse(s) de(s) l'établissement(s) objet(s) de la demande :

N° Siret :

N° de compte Urssaf :

Urssaf de liaison si versement des cotisations en lieu unique (VLU) :

Code APE de l'entreprise :

ENTREPRISES IMPLANTÉES EN ZRR - ZRU

- L'effectif* de l'entreprise, tous établissements confondus, est inférieur ou égal à 50 salariés équivalent temps plein à la date d'application de l'exonération

OUI NON

Si l'entreprise a plusieurs établissements indiquer leur numéro Siret, leur adresse et leur effectif

n° Siret	Adresse	Effectif

*au sens des articles L. 620-10 et L. 620 -11 du code du travail

- L'activité de l'entreprise est artisanale, industrielle, commerciale, agricole ou non commerciale OUI NON
- La déclaration ouvrant droit à l'exonération est envoyée à la DDTEFP pour l'embauche de chaque salarié OUI NON
Si OUI, elle est adressée dans les 30 jours de l'embauche OUI NON
- Les salariés de l'entreprise travaillent :
 - exclusivement dans l'établissement situé en ZRR ou en ZRU OUI NON

- partiellement dans l'établissement situé en ZRR ou ZRU **OUI** **NON**
Si OUI, indiquer les modalités d'exercice de leur activité
-
- dans un autre établissement de l'entreprise **OUI** **NON**
Si OUI, cet établissement est situé en ZRR ou ZRU **OUI** **NON**
- L'entreprise cotise à l'Assédic pour tous les salariés concernés par l'exonération
 ZRR - ZRU **OUI** **NON**
Si NON, préciser les noms, prénoms, date de naissance et qualité des salariés auxquels est appliquée l'exonération et pour lesquels l'employeur ne cotise pas à l'assurance chômage
-
- Tous les salariés concernés par l'exonération sont sous contrat de travail à durée indéterminée (CDI) ou déterminée (CDD) d'au moins douze mois conclu pour accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise **OUI** **NON**
- Les embauches pour lesquelles l'entreprise applique ou souhaiterait appliquer l'exonération ont accru ou accroissent l'effectif de l'entreprise **OUI** **NON**
- Pour les entreprises implantées au 1^{er} janvier 1997, indiquer**
- le nombre de salariés sous CDI ou CDD d'au moins 12 mois employés au 31 décembre 1996 tous établissements confondus

- la date de chaque embauche intervenue depuis le 1^{er} janvier 1997, tous établissements confondus, à l'exception de celles réalisées en compensation soit des ruptures de contrat de travail soit de l'expiration des CDD postérieures au 31 décembre 1996

- les dates de rupture éventuelle de contrat de travail ainsi que leur motif

Pour les entreprises postérieurement au 1^{er} janvier 1997, indiquer

- les dates des embauches intervenues depuis l'implantation, les dates de rupture de contrat de travail éventuelles ainsi que les motifs correspondants

- Il y a eu un licenciement dans les 12 mois précédant une embauche ouvrant droit à l'exonération

OUI NON

- L'exonération ZRR-ZRU est appliquée au titre de salariés pour lesquels vous bénéficiez par ailleurs d'aides de l'Etat à l'emploi, d'exonérations de cotisations patronales de Sécurité sociale, de taux réduits, d'assiettes ou de montants forfaitaires de cotisations

OUI NON

Si OUI, indiquer les mesures concernées et leur date d'effet

■ Il y a eu reprise de contrats de travail au sens de l'article L. 122-12 du code du travail

OUI

NON

Indiquez les éléments que vous jugez nécessaires pour permettre à l'Urssaf d'apprécier votre situation

CERTIFIÉ COMPLET ET EXACT

Je :

Signature

Qualité du signataire :

Cachet de l'établissement :

Les articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous garantissent un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.